

APPEL D'OFFRE EN VUE DE LA SOUS-TRAITANCE DE L'EXPERTISE EXTERNE

La SDA asbl (Social Development Agency), qui gère entre autres un projet européen de Point d'Information sur les lignes budgétaires Information, Consultation et Participation (Ligne budgétaire 04030303) fait appel à deux experts, un informaticien, gestionnaire de base de données, et un graphiste Web, correspondant à la description suivante:

- **Informaticien:** La SDA gère dans le contexte de ce projet Infopoint une base de données sur le contenu des accords de Comités d'Entreprise Européens. Actuellement, cette base comporte environ 800 entrées. Le projet, soutenu par la Commission Européenne, a été lancé il y a déjà plusieurs années et consiste à faire la collecte des accords en question auprès des entreprises elles-mêmes, des comités d'entreprise et également des organisations syndicales sectorielles compétentes au niveau européen, à les analyser quant à leur contenu et à en intégrer les éléments dans les champs de la base de données. Pour la gestion et la tenue à jour de cette base, le projet Infopoint a besoin de l'expertise d'un informaticien, ou d'une personne familiarisée avec la gestion de bases de données (en l'occurrence Access) pour rentrer le contenu des accords, procéder à des relevés statistiques et à des requêtes, et mettre les champs à jour par rapport aux accords collectés.
- Le travail pour 2007, qui s'étend sur une période de quelques mois, jusqu'à la mi-novembre 2007, représente un total salarial global de 15 jours complets de travail.

- **Graphiste Web:** La SDA gère divers projets européens en compte propre ou pour le compte de partenaires qui l'ont mandatée à cet effet. Ces projets donnent habituellement lieu, à leur terme, à des publications écrites ou sur support électronique, que la SDA est amenée à publier sur son site Internet. Elle recherche à cet effet un graphiste ou une personne familiarisée avec la mise sur site de différents types de documents électroniques et à en organiser la présentation d'une manière professionnelle. Ces "produits" des projets sont ainsi rendus accessibles aux personnes qui surfent sur le site existant. La fonction demande de l'imagination et de la créativité pour rendre le site attrayant.
- Le travail pour 2007, qui s'étend sur une période de quelques mois, jusqu'à la mi-novembre 2007, représente un total salarial global de 15 jours complets de travail.

En fonction des besoins, la SDA asbl établira un ou plusieurs contrats d'engagement avec un ou plusieurs experts externes spécialisés dans ces domaines mentionnant :

1. Le ou les domaine(s) exigé(s) pour cette expertise ;
2. Les éléments de calcul de la rémunération et les conditions de paiement ;
3. Le cas échéant, d'autres éléments techniques nécessaires à la bonne mise en œuvre de ces contrats de prestations.

Les experts doivent être en mesure de fournir des prestations de qualité et être familiarisés avec le langage du monde syndical, politique, économique et social.

L'offre sera attribuée au mieux-disant, ce qui veut dire que sera retenue l'offre qui représente le meilleur rapport entre la qualité et le prix, compte tenu de critères spécifiques justifiés par l'objet du marché, la SDA asbl s'engageant à respecter les principes de transparence et d'égalité de traitement pour éviter tout conflit d'intérêt.

Le délai de réception des offres est de 25 jours à compter du 21/03/07 date de la publication du présent appel d'offre sur le site web de la SDA asbl (Social Development Agency) : <http://www.sda-asbl.org>

Dans un souci de confidentialité, l'envoi de l'offre par les candidats experts externes devra être effectué sous double enveloppe. Les deux enveloppes seront fermées, l'enveloppe intérieure portant, en plus de l'indication du destinataire la mention « **appel d'offres – à ne pas ouvrir par le service du courrier** ». Si des enveloppes autocollantes sont utilisées, elles seront fermées à l'aide des bandes collantes au travers desquelles sera apposée la signature de l'expéditeur.

Une commission de trois personnes représentant des entités organisationnelles de la SDA (Social Development Agency) est composée. Un ou plusieurs membres de cette commission paraphe(nt) les documents prouvant la date et l'heure de l'envoi de chaque offre. Les membres de la commission signent le procès-verbal des offres reçues, qui identifie les offres conformes et qui motive les rejets pour non-conformité au regard des modalités de dépôt.

Ensuite un comité d'évaluation composé de trois personnes représentant des entités organisationnelles de la SDA asbl évalue les demandes de participation qui ont été identifiées comme conformes. Un procès-verbal d'évaluation et de classement des demandes de participation est établi, daté et signé par tous les membres du comité d'évaluation. Il est conservé aux fins de référence ultérieure. Ce procès-verbal comporte :

1. Le nom et l'adresse du pouvoir adjudicateur, l'objet et la valeur du marché ou du contrat-cadre ;
2. Le nom des candidats exclus et les motifs de leur rejet ;
3. Le nom des candidats retenus pour examen et la justification de leur choix ;
4. Le nom des candidats proposés et la justification de ce choix au regard des critères de sélection ou d'attribution.

Le pouvoir adjudicateur prend ensuite sa décision.

Tous les candidats doivent envoyer leur offre par lettre recommandée ou par remise en mains propres à Monsieur Ludo VEKEMANS, SDA asbl, Bd du roi Albert II n° 5 – B- 1210 Bruxelles.

Pour les offres transmises par envoi recommandé, le cachet de la poste fera foi de la date d'expédition.

Les offres transmises uniquement envoyées par voie électronique ne seront pas prises en considération

Pour les offres transmises par messagerie privée et les offres remises en mains propres, un reçu signé par le service courrier interne, portant le cachet de la date du dernier jour de présentation ou d'une date antérieure à cette date, tiendra lieu d'accusé de réception (l'heure limite de dépôt étant toujours fixée à 16 heures).